

LE LEZARD OCELLÉ

○ Description et statut

En France, le Lézard ocellé est **protégé** par la loi du 19 novembre 2007. Il est classé "**espèce vulnérable**" sur la liste rouge nationale. D'après les spécialistes de l'espèce, la situation sur notre territoire est critique, avec une régression constante dans la plupart des régions où il est présent, et plus particulièrement pour les populations du Sud-ouest.

Le Lézard ocellé est le plus grand Lézard d'Europe, il peut mesurer entre 25 et 75 cm de longueur !

La robe du Lézard ocellé est caractérisée par la présence d'ocelles bleus plus ou moins visibles. Le fond sombre est moucheté de vert et de jaune. Les ocelles bleus apparaissent au stade juvénile, et sont inexistants chez les nouveau-nés, qui présentent une robe gris-verdâtre mouchetée de points blancs.

Le dimorphisme sexuel est très marqué chez cette espèce. Les mâles sont plus grands et paraissent plus trapus que les femelles. La tête des mâles est très grosse, et peut même paraître disproportionnée par rapport au reste du corps.



○ Habitat

Le Lézard ocellé est une espèce typique des habitats méditerranéens. De manière générale, il occupe des milieux ouverts, qui présentent une végétation rase ou nulle. Ces milieux sont donc les pelouses rases, les landes sèches, les milieux dunaires, les bois clairs, les zones d'affleurement de roches ou de terres. Il aime les structures complexes, avec arbres, cailloux, buissons au contraire des zones cultivées.



○ Activité

Le Lézard ocellé sort généralement d'hivernation entre fin février et début mars. Diurne, il est actif et s'expose à toute heure de la journée en début de saison d'activité. A partir du mois de juillet, les fortes chaleurs maintiennent au contraire les lézards à l'abri dans leurs caches et ceux-ci ne sont plus visibles qu'au tout début de la matinée ou en fin de soirée. Le Lézard ocellé rentre généralement en hivernation au début du mois de novembre, et regagne un refuge à l'abri du froid et des variations de température.

o Répartition en France

En France, le Lézard ocellé est globalement réparti en trois grands noyaux de populations. La principale aire de répartition concerne le pourtour méditerranéen, depuis les Alpes-Maritimes jusqu'en Ariège, Lozère et Aveyron. Un deuxième important noyau couvre le département du Lot. Les populations de Dordogne et du Lot-et-Garonne en sont la continuité. Enfin, le Lézard ocellé est présent sur le littoral atlantique, depuis le sud des Landes jusqu'à l'île d'Oléron en Charente-Maritime.

o Et en Lot et Garonne ?

Dans le Lot-et-Garonne, le Lézard ocellé n'avait été contacté qu'à une seule reprise en 1989. En 2011, deux nouvelles observations ont permis de confirmer la présence contemporaine de l'espèce dans le département. L'espèce n'a toutefois été observée qu'à une seule reprise au sud de Fumel. Elle est peut-être présente ailleurs, notamment dans l'axe Villeneuve-sur-Lot - Tournon-d'Agenais, mais la présence de l'espèce n'a pu être confirmée avec certitude à ce jour (Source: Cistude Nature)



o Risque de confusion

Le Lézard ocellé est une **espèce impossible à confondre** : en Aquitaine, seules deux espèces sont généralement rencontrées en syntopie avec le Lézard ocellé : le Lézard vert occidental et le Lézard des murailles :

Le Lézard vert occidental

Le Lézard vert est un lézard de taille plus modeste (longueur totale maximum de 40 cm, pour 13 cm de la tête au cloaque). La gorge est verte ou bleu vif (souvent chez les mâles) et sa robe est généralement vert clair piquetée de petits points noirs. Cette dernière est cependant très variable, notamment chez les femelles et les jeunes qui arborent parfois des lignes et tâches noires.



Le Lézard des murailles

Le Lézard des murailles est un petit lézard gris de 7 à 8 cm du museau au cloaque pour une longueur maximale de 20 cm. Sa robe marron est souvent marbrée ou lignée de noir, avec des motifs variés. La couleur de la face ventrale est variable, et parfois rouge vif. Certains individus peuvent malencontreusement être confondus avec de jeunes Lézards ocellés de part la présence, surtout chez les mâles, d'écailles bleues parmi les écailles ventrales latérales.

